

8 décembre 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, dans "The European" du 8 décembre 1988, sur la construction européenne, notamment en matière de monnaie, d'audiovisuel et d'espace social.

QUESTION.- Quels sont les éléments de construction de l'Europe qui vous paraissent dès maintenant irréversiblement en place ?

- LE PRESIDENT.- Malgré les crises, et parfois à cause d'elles, l'Europe a progressé. Je considère comme des acquis difficilement réversibles le système monétaire européen, la politique agricole commune, la politique de solidarité vis-à-vis des pays moins développés de la Communauté, la politique de recherche, et plus généralement le désir d'achever le marché unique et de former un ensemble économique plus cohérent par l'application de politiques communes dans des domaines nouveaux : l'Europe sociale, l'Europe des citoyens, l'audiovisuel.

- Bien entendu, les acquis ne seront durables que s'ils évoluent : la politique agricole commune a été heureusement assainie, le système monétaire européen doit se renforcer dès lors que la libération des mouvements de capitaux sera complète.\

QUESTION.- Il existe depuis longtemps une Europe agricole, une Europe du charbon et de l'acier, etc... Pensez-vous que puisse exister une Europe de la recherche scientifique, technique et médicale ?

- LE PRESIDENT.- L'Europe de la recherche scientifique et du développement technologique existe déjà : elle s'est fédérée autour de grands projets dans le domaine de la physique des particules, de la fusion nucléaire, de l'astronomie, de l'espace et autour de grands programmes technologiques comme Esprit et Eurêka.

- Un espace s'est constitué petit à petit où les chercheurs circulent et communiquent, où les industriels font l'apprentissage de la recherche coopérative.

- Nous n'avons pas épuisé toutes les possibilités de coopération. Je prendrai deux exemples qui touchent à la recherche médicale.

- Le sida : nous dépensons en Europe environ 10 fois moins qu'aux Etats-Unis pour la recherche sur le sida. Pourquoi ne pas coordonner nos actions au plan européen, première étape nécessaire pour changer d'échelle ?

- La carte génétique : nous avons en France avec le Centre d'étude du polymorphisme humain du Professeur Jean Dausset une banque mondiale de matériels biologiques : actuellement, 95 % des résultats qui nous reviennent sont produits aux Etats-Unis. C'est très déséquilibré.

- Dans les deux cas, l'enjeu scientifique et industriel est considérable et les ressources de l'Europe sont au moins comparables à celles des Etats-Unis. A nous de les mobiliser, ce qui passe par une bonne organisation, une bonne coordination, l'impulsion politique nécessaire et surtout la foi dans la capacité de l'Europe à relever les défis du futur.\

QUESTION.- On parle aussi d'une Europe monétaire, industrielle... Ne faut-il pas aussi penser à une Communauté des cultures et donc de la communication ?

- LE PRESIDENT.- Les moyens de diffusion et de réception d'images se multiplient : avec le câble et le satellite, ce sont près de 400000 heures qui seront diffusées en Europe en 1993, contre 150000 aujourd'hui. Et pourtant, la production d'images européennes croît à un rythme

insuffisant. L'Europe importe près de la moitié des programmes de création audiovisuelle qu'elle diffuse, et sur cent heures de programmes achetées en Europe, huit seulement viennent d'un autre pays européen. Aucun de nos pays de la Communauté n'échappe à cette vague déferlante des programmes américains et japonais, alors même que nous exportons très peu : nos productions européennes représentent moins de 15 % des exportations mondiales.

- Il convient donc de réagir et de prendre les décisions qui, respectant la diversité et la richesse de nos cultures, contribuent au développement d'une industrie audiovisuelle européenne alliant technologie et programmes.

- Pour répondre à cette urgence, j'ai proposé que soit lancé un programme Eurêka audiovisuel. Les premiers succès obtenus en matière de télévision haute définition, nous montrent la voie. Il faut aller plus loin : mettre en place un code européen de l'audiovisuel, non pour contraindre, mais pour harmoniser les réglementations et encourager la production en renforçant et élargissant les mécanismes de soutien déjà créés et faciliter la libre circulation des productions à l'intérieur de notre grand marché et pourquoi pas, créer une chaîne culturelle européenne.

- Tout ceci doit être rapidement mis en oeuvre. Sinon, l'Europe manquera d'une dimension essentielle qui touche à son identité, son indépendance et qui joue un rôle déterminant d'entraînement sur les autres secteurs : la culture.

QUESTION.- A votre avis, quelle pourrait être la place de la langue française dans la Communauté européenne ? Ne pensez-vous pas qu'à l'avenir, une majorité de jeunes Européens devraient être systématiquement bilingue ou même trilingue ?

- LE PRESIDENT.- L'Europe est riche de sa diversité. Construire l'Europe, ce n'est pas vouloir l'uniformité. C'est resserrer les liens, multiplier les passerelles entre les cultures et les langues qui sont notre patrimoine commun. La langue française y a, et ce n'est pas d'aujourd'hui, son rayonnement propre. Ce fut, jadis, la langue par excellence des échanges culturels européens : une partie de notre mémoire collective et du débat d'idées par où, dans nos pays, la modernité a frayé sa voie s'est exprimée dans cette langue-là. C'était alors le privilège des lettrés et des puissants.

- De nos jours, c'est un des défis que l'Europe doit relever, maîtriser plusieurs langues doit être une chance offerte largement à la jeunesse de nos pays.

- Il n'est donc pas question de revendiquer pour telle ou telle langue je ne sais quelle suprématie déplacée. Mais bien de promouvoir dans la réciprocité l'apprentissage des langues vivantes qui permettront aux jeunes Européens de mieux communiquer, travailler, créer ensemble. La France, pour sa part, y pousse. Elle avait, en 1984, proposé aux autres états-membres d'inclure dans la scolarité obligatoire l'apprentissage de 2 langues vivantes : une recommandation européenne a été adoptée en ce sens.

- Nous souhaitons que de nombreux jeunes puissent apprendre notre langue et ne ménagions pas notre aide pour que vive, en Europe aussi, la francophonie. Mais nous faisons, chez nous, nos propres efforts. En ayant introduit le danois et le grec moderne dans les programmes de l'enseignement. En prenant, comme vient de le faire le nouveau gouvernement, les mesures nécessaires pour que, dès la rentrée 89, la possibilité soit réellement donnée à tous les élèves de 4ème - c'est-à-dire vers l'âge de 13 ans - de pratiquer 2 langues vivantes. Mais aussi en expérimentant, à partir de la rentrée prochaine, l'enseignement des langues vivantes dans les petites classes du cycle primaire.

- L'Europe nous convie à un effort d'ouverture réciproque qui est un enjeu pédagogique et culturel. Le développement des moyens modernes de communication et en particulier des diverses télévisions peut et doit y contribuer avec le souci de valoriser les cultures voisines dont nos langues sont le support.

QUESTION.- Pensez-vous que les Français soient pleinement conscients des enjeux de 1993 ? Dans quels domaines d'activité la France est-elle le mieux et le moins bien préparée ?

- LE PRESIDENT.- La France est sans doute le pays européen qui est le plus sensibilisé à l'objectif que constitue l'application de l'Acte unique européen. Est-ce à dire pour autant que les Français soient les mieux préparés à la réalisation des objectifs qu'il nous fixe ? Je pense que de

nombreux efforts restent à accomplir. Le grand marché ne bouleversera pas les conditions de la concurrence pour la plupart des entreprises industrielles : cette concurrence existe déjà, et nous en voyons d'ailleurs les effets avec un commerce extérieur déficitaire. Il nous faut donc, indépendamment du processus d'intégration économique en cours, renforcer la compétitivité de notre industrie.

- Dans le domaine agricole, la France dispose d'incontestables atouts. Il nous faudra les mettre en valeur, je pense notamment aux progrès que nous pouvons accomplir dans le domaine des industries agro-alimentaires.

- Les marchés publics seront ouverts pour l'énergie, les télécommunications, les transports, les services des eaux. La concurrence sera sans entrave apparente pour les services des banques et des compagnies d'assurances. Nous avons dans ces domaines beaucoup de points forts, mais aussi des lacunes à combler dès lors que nos entreprises devront non seulement conserver leurs positions sur le marché national mais aussi se montrer conquérants sur le marché de nos partenaires.

- La France insiste en tout état de cause pour que la concurrence s'exerce loyalement et notamment que soient harmonisées les fiscalités et certaines disparités sociales. le plus urgent est l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne.\

QUESTION.- Que peuvent attendre les travailleurs de l'Europe sociale ?

- LE PRESIDENT.- Avant tout qu'elle s'attache à concilier un haut niveau d'emploi et le maintien d'un haut degré de protection sociale. Le chômage est parfois présenté comme la conséquence inéluctable des rigidités provoquées par l'excès de protection dont bénéficieraient les travailleurs des pays très développés. Certains bons esprits ne manquent pas de préconiser comme remède au sous-emploi une dérégulation systématique du marché du travail. Cette perspective ne peut être la nôtre. Elle n'est pas conforme aux traditions des pays européens - qui ont avec opiniâtreté bâti un modèle original de développement combinant progrès économique et progrès social. Elle ne permet pas non plus de faire face aux défis de cette fin de siècle qui exigeront que les entreprises puissent compter sur la mobilisation de leurs salariés. La réalisation du grand marché promet, nous disent les experts, la création de plusieurs millions d'emplois en quelques années. Ce mouvement sera d'autant plus intense qu'une action déterminée l'accompagnera, dans nos douze pays, pour faire baisser les taux d'intérêts, pour développer les programmes de recherche et encourager la formation. L'Europe sociale, ce doit être - je l'ai dit - l'Europe de l'emploi.

- Mais c'est aussi une Europe solidaire refusant "le dumping social" c'est-à-dire le nivellement par le bas, une Europe attachée à réaffirmer les droits fondamentaux des travailleurs et soucieuse d'ouvrir de nouvelles voies au progrès économique et social. Conditions de travail, introduction de nouvelles technologies, définition des métiers futurs et des qualifications correspondantes, représentation des travailleurs, voilà les chantiers qui s'ouvrent à la coopération entre les pays. La participation des partenaires sociaux à ce processus est à mes yeux fondamentale : il n'y a pas de réussite économique sans dialogue social et il ne saurait y avoir de vrai dialogue sans de vraies négociations susceptibles de déboucher sur des accords collectifs.

- La conclusion d'accords collectifs européens devra donc être encouragée, ce qui suppose que les salariés et les employeurs bénéficient d'une reconnaissance formelle au plan communautaire et que les ordres juridiques nationaux admettent des accords collectifs européens. Bien entendu la vocation de tels accords n'est pas de se substituer aux dispositifs nationaux. Il s'agit de faire en sorte que des problèmes nouveaux - tels que la formation, l'introduction des changements technologiques ou les qualifications - puissent trouver dans des conventions cadre des solutions cohérentes au niveau européen.

- L'espace social, que j'appelle de mes vœux, c'est pour l'Europe rester fidèle à elle-même et préparer l'avenir.\

QUESTION.- Etes-vous favorable à une monnaie européenne et à une banque centrale ? Croyez-vous que l'Ecu puisse remplacer un jour, dans la vie quotidienne des Européens, les actuelles monnaies nationales ? Un franc "fort" est-il une condition nécessaire ?

- LE PRESIDENT.- Je suis convaincu que la construction économique européenne devra tôt ou tard se traduire par une véritable monnaie commune et par une banque centrale européenne. Des

car se traduire par une véritable monnaie commune et par une banque centrale européenne. Des discussions sont engagées dans la Communauté `CEE` pour fixer les conditions pouvant conduire à terme à la mutation de l'Ecu en monnaie de réserve et à la création d'une banque européenne des banques centrales. Constitué à l'occasion du sommet de Hanovre et présidé par Jacques Delors, un comité spécial est chargé de proposer d'ici le milieu de l'année 1989, les mesures nécessaires pour réaliser l'union monétaire. Notre démarche ne pourra être que progressive, et passera nécessairement par le renforcement du système monétaire européen, le développement du rôle de l'Ecu, le perfectionnement des mécanismes d'intervention et bien entendu une coordination encore accrue des politiques économiques.

- La réussite de l'union monétaire exige de nous, Français, une volonté sans faille d'assurer la stabilité monétaire, c'est-à-dire de continuer à être parmi les pays à faible taux d'inflation. A cette condition, le franc tiendra durablement sa place parmi les monnaies fortes.\

QUESTION.- Ne pensez-vous pas que la perspective d'ouverture du grand marché européen puisse réveiller les vieux démons des nationalismes et puisse conduire, même en France, à une sorte de chauvinisme ?

- LE PRESIDENT.- Les vieux démons ont surgi en Europe lorsque celle-ci était affaiblie et divisée par la première guerre mondiale. Dès 1947 certains, dont j'étais, ont vu dans la construction européenne la voie pour sortir définitivement des querelles fratricides et des idéologies obscurantistes. Il est probable que d'ici à 1992, l'ampleur des efforts à fournir effraiera certains qui cherchent dans le repli sur l'hexagone un confort qui ne serait qu'une forme adoucie de déclin. Dans la concurrence impitoyable qui s'aiguise, seuls les grands ensembles seront de taille à assurer à leurs citoyens le niveau de vie et l'emploi dont ils ont besoin. Construire l'Europe ne signifie pas pour autant abandonner l'attachement que les Français ont pour leurs traditions, leur culture, leur terre. Je récusé l'uniformité d'une civilisation planétaire que le progrès technique et de grands intérêts voudraient nous imposer. J'ai souvent dit et pense profondément que l'Europe est notre avenir et la France notre patrie.

- QUESTION.- Quelle est la grande réalisation européenne que vous aimeriez voir achevée avant la fin de votre septennat ?

- LE PRESIDENT.- J'ai l'ambition que non pas une mais quatre grandes réalisations, que j'ai commentées dans le cadre de cet entretien, puissent être achevées avant la fin de mon septennat : une vraie monnaie pour l'Europe, la création d'un espace social dans la Communauté, un Eurêka audiovisuel et une avancée sérieuse de la défense européenne parallèle à l'évolution économique et politique qui accompagnera le Marché unique de 1993.

- QUESTION.- Vous êtes grand-père. Vous est-il déjà arrivé de parler de l'Europe avec vos petits-enfants et que leur avez-vous dit ?

- LE PRESIDENT.- Entre grand-père et petits-enfants le lien de coeur existe, profond, étonnant, fécond. Les enfants y trouvent une sécurité, parfois des explications à ce qu'ils ne comprennent pas du monde des adultes, celui notamment qu'ils voient s'étaler à la télévision. Ainsi, les enfants ne connaissent de la guerre que les films de guerre et ce qu'on leur apprend à l'école. Nous, qui avons été les témoins ou les acteurs de l'immense tragédie de la guerre européenne de 1939 à 1945, nous pouvons aussi leur en parler bien que nous n'en ayons pas le goût.

- Le désir de tous les peuples d'Europe d'éliminer à jamais les guerres fratricides, n'est-il pas le premier ciment de l'Europe ?.\